



Le Mot du Maire

**Chères Kilstettoises,
Chers Kilstettois**

A l'heure où je vous écris ces quelques lignes, l'espoir renaît et la crise sanitaire est en voie d'amélioration grâce aux différentes mesures prises et aux vaccinations qui s'accroissent.



des engagements que nous avons pris. C'est pour cela que, depuis juin 2020, nous sommes dans l'action. Notre optimisme, il est pour le devenir de notre commune et les projets qui nous animent.

2021 est la première année pleine de notre mandat.

Malgré le contexte, nous maintenons les perspectives que nous avons tracées. Pour ce faire, j'ai la chance de m'appuyer sur des services municipaux compétents et motivés, sur une équipe municipale mobilisée dans sa tâche et au service de l'intérêt général. Ainsi nous avançons.

Nos projets principaux sont désormais lancés. Une première réunion pour la rénovation de la salle de la musique et de la culture s'est tenue avec les représentants des associations. Les études pour les travaux de voirie rue de Mai et rue du Denzlach sont lancées.

Avec optimisme, je souhaite évidemment que 2021 soit marquée par le retour de la proximité et de la vie sociale. Kilstett a tellement soif de tout ce qui fait notre art de vivre : se retrouver et partager.

Francis LAAS
Maire de Kilstett

Optimisme. C'est un mot que l'on hésite à prononcer en 2021. Il est en effet des temps plus propices à la confiance et aux certitudes que d'autres. Notre contexte est marqué par la pandémie qui occupe nos esprits depuis près d'un an. La vie communale et nos traditions sont elles-mêmes perturbées. Je sais la lassitude qui a gagné nombre d'entre nous. Je sais les difficultés qu'ont rencontrées ou rencontrent certains d'entre vous et notamment nos concitoyens seuls et isolés, nos artisans et nos commerçants, les soignants mobilisés en première ligne.

Et pourtant, ce sont des mots résolument optimistes que je souhaite vous transmettre. Je crois en notre capacité collective à surmonter les épreuves, les habitants de notre commune méritent que l'on soigne le présent mais surtout que l'on prépare l'avenir. C'est notre rôle, celui que vous nous avez confié, c'est le sens

**Le Maire, les Adjointes, les Membres du Conseil Municipal
et le Personnel de la Commune vous souhaitent un Bel Été.**

Sommaire

> Le Mot du Maire	1
> Grands anniversaires	2
> Kilstett a du talent	2
> Conseil Municipal :	
• Principales décisions	3
• Budget 2021	4
• Nos réalisations en images	5
> Les Incontournables de Kilstett	6
> Vie municipale	
• Amusez-vous avec la BMK !	7
• Le vignoble de Kilstett	8
• Nettoyage de printemps de 7 à 77 ans	8
• Kilstett devient mairie vigilante	9
• Exposition voitures vintages	9
• Milles mercis !	9
• Les rendez-vous de l'été 2021	10
• EMMK	10
> Urbanisme	11
> Tribunes d'expression libre	12
> Informations pratiques	13
> Histoire et Patrimoine	15
> Conseil Municipal des Jeunes de Kilstett (CMJK)	17
> Du côté des écoles	18
> Monde éco	19
> Vie des associations	
• CCK	20
• ASK	21
• ASEK	21
• Partenariat avec le Régiment de Marche du Tchad	22
• Association de chasse Jean Roederer	22
• Amicale du Don de Sang bénévole de Kilstett	22
• APK : 2021, un bond en avant	23
• Section des Sapeurs-Pompiers	23
> Etat civil, horaires et numéros utiles Calendrier des manifestations	24

Grands anniversaires

90 ans

La commune a souhaité
bonne santé et longue vie à :

Marie-Thérèse HENNINGER
le 8 mars

Jacqueline VELTZ
le 23 mars

Irène SCHOTT
le 3 avril

Raymond WEISSROCK
le 8 mai

Noces d'Or

La commune a présenté
ses vœux de bonheur aux époux :

Mme et M. François VELTZ
le 23 avril

Mme et M. Denis KOCHANOWSKI
le 23 avril

Noces de Diamant

La commune a présenté
ses vœux de bonheur aux époux :

Mme et M. René GEISSERT
le 10 février

Mme et M. Fernand LAAS
le 7 avril

A la rencontre de nos Aînés

Pour être honoré par la Municipalité et ainsi paraître dans le Journal Municipal, il faut que les personnes non mariées à Kilstett ou non natives de Kilstett se fassent connaître en mairie. Tél. : 03 88 96 21 09 - Courriel : mairie@kilstett.fr

Kilstett a des talents

Une Kilstettoise candidate au titre de Miss Alsace 2021



Delphine Stoll, jeune femme de 23 ans, sportive et dynamique fait partie des 20 candidates qui ont été sélectionnées pour la prochaine élection de Miss Alsace qui se déroulera le 10 octobre 2021, à Sélestat, en présence de Sylvie Tellier, représentante du comité Miss France.



C'est à la caserne de Colmar, le 29 mai dernier, qu'elle a rencontré les autres prétendantes au titre de Miss Alsace 2021. Leur promotion a été baptisée « Les Conquérantes » et c'est en tenue de combat qu'elles sont apparues au public. C'est l'image qu'elles ont voulu montrer, des jeunes femmes prêtes à se battre pour renforcer la place de la femme dans la société.

Nous espérons que tout Kilstett va soutenir Delphine dans cette aventure unique. Elle a besoin de votre soutien et elle compte sur vous.

Vous pouvez suivre Delphine Stoll sur sa page Facebook officielle : [Delphine Stoll Candidate Miss Alsace 2021 pour Miss France 2022](#) et sur Instagram : [@delphinestoloff](#)

Principales décisions

FÉVRIER

DETR 2021 : demande de subvention

Approbation pour demander une participation du fonds de soutien de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux 2021, en vue d'équiper de nouveaux candélabres à leds dans la rue de l'Étang pour un montant approximatif de 15 638.00 € HT, afin de réaliser des économies d'énergie et de supprimer d'anciens candélabres à lampes à sodium énergivores.

Création de postes d'emplois saisonniers :

Approbation de créer 10 postes d'Adjoint Technique de 2^{ème} Classe non titulaire à temps complet pour faire face à un besoin saisonnier de juin à septembre 2021.

MARS

Compte administratif 2020

Approbation du compte administratif de l'exercice 2020 comme suit :

Section de fonctionnement :	
Recettes	2 205 346,83 €
Dépenses	1 852 884,19 €
Solde de l'exercice 2020	352 462,64 €
Excédent de fonctionnement 2019 reporté :	200 000,00 €
Excédent de fonctionnement total 2020 :	552 462,64 €
Section d'investissement :	
Recettes	1 173 832,55 €
Dépenses	1 087 443,29 €
Excédent d'investissement de l'exercice	86 389,26 €
Excédent d'investissement 2019 reporté	773 306,17 €
Excédent d'investissement total 2020	859 695,43 €

Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2020

Décision d'affecter l'excédent de fonctionnement de 552 462,64 € :

- à la section d'investissement du budget primitif de l'exercice 2021 : 352 462,64 €
- à la section de fonctionnement du budget primitif de l'exercice 2021 : 200 000,00 €

Approbation du Budget primitif 2021 de la commune de Kilstett

Adoption du budget primitif de l'exercice 2021, préalablement proposé et discuté en commission réunie qui s'équilibre en recettes et en dépenses pour la :

- Section de Fonctionnement à : 1 844 549.00 €
- Section d'Investissement à : 1 827 342.49 €

MAI

Achat de véhicules :

- **Un véhicule utilitaire électrique**

Approbation d'acquérir un véhicule utilitaire électrique pour un coût approximatif de 40 380.00 € HT.

- **Une saleuse**

Approbation d'acquérir une saleuse pour un coût approximatif de 5 979.75 € HT.

Rue de l'Étang

Approbation d'équiper en candélabres à leds la rue de l'Étang pour un montant approximatif de 14 999.00 € HT.



Aménagement de la rue du Denzlach

Décision de retenir le bureau d'études Archimed-BET de Strasbourg pour la maîtrise d'œuvre de l'aménagement de la rue du Denzlach avec une rémunération globale de 7 500.00 € HT.



Système de Vidéoprotection

Approbation d'installer un système de vidéo-protection sur la Place du 3^{ème} RTA au centre village afin de prévenir les actes de malveillance sur la commune, pour un montant approximatif de 19 000.00 € HT.

Abaissement de la vitesse de circulation à 40 km/h

Décision d'abaisser à 40 km/h la vitesse maximale autorisée sur la commune à l'exception des voies et tronçons limités à 30 km/h ou 20 km/h.

Diagnostic sur le stationnement

Approbation de lancer un diagnostic sur le stationnement, rue par rue, dans la commune pour un montant approximatif de 1 404.00 € TTC.

JUIN

Rue de Mai :

- **Maîtrise d'œuvre**

Décision de retenir le bureau d'études BEREST pour la mission de maîtrise d'œuvre pour une rémunération de 8 340 € HT, afin de lancer les travaux de voirie rue de mai pour un montant estimé à 140 000 € HT.



- **Restauration du calvaire**

Dans le cadre de l'aménagement de la rue de Mai, le calvaire qui a une valeur patrimoniale, devra être déplacé. Très dégradé notamment au niveau des inscriptions et des pierres de taille, il est opportun d'en profiter pour le restaurer.

Approbation de restaurer le calvaire pour un montant approximatif de 6 930 € HT et de solliciter les subventions afférentes au projet.

Budget primitif 2021

Le budget primitif a été voté le 18 mars 2021 par le conseil municipal. Il s'élève à 3 671 891 €.

C'est un budget conséquent mais réaliste qui permettra de finaliser un programme important d'améliorations au profit des habitants : travaux de voirie rue de Mai et rue du Denzlach, restauration du calvaire rue de mai, sécurisation des abords de l'école, remplacement de l'équipement chaudière générateur air chaud à l'église, achat d'un véhicule électrique, remplacement de l'éclairage public rue de l'étang, abri-vélos pour l'école primaire...

Les taux de fiscalité ont augmenté de 2 %

La loi de finances 2020 a prévu la suppression progressive de la taxe d'habitation sur les résidences principales et un nouveau schéma de financement des collectivités territoriales et de leurs regroupements. Cette suppression est compensée par le transfert aux communes de

la part départementale de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties.

Cette disposition implique que pour l'année 2021, les communes ont délibéré afin de voter un nouveau taux d'imposition (appelé taux de référence) égal à la somme du taux communal fixé par le conseil municipal (11.39%) et du taux départemental de la Taxe Foncière sur les propriétés Bâties de l'année 2020 (égal à 13.17%) soit 24.56 % et de varier les taux d'imposition en 2021 en les portant à :

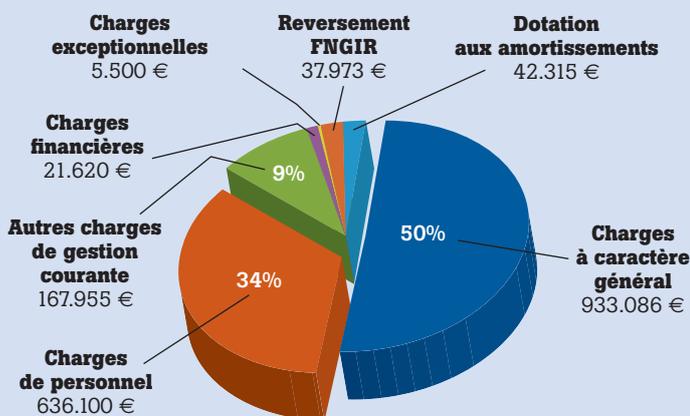
Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties	25.05 %
Taxe Foncière sur les Propriétés non Bâties	43.92 %

Niveau d'endettement de la collectivité :

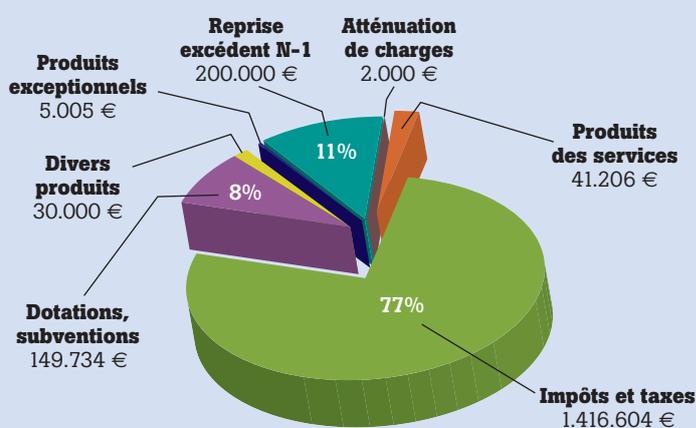
Le capital restant dû va continuer à décroître pour s'élever à fin 2021 à 720634 €. Le budget primitif 2021 est ainsi proposé en équilibre sans recours à l'emprunt. Le remboursement de l'annuité (en capital et intérêts) sera de l'ordre de 194236 €.

Budget 2021

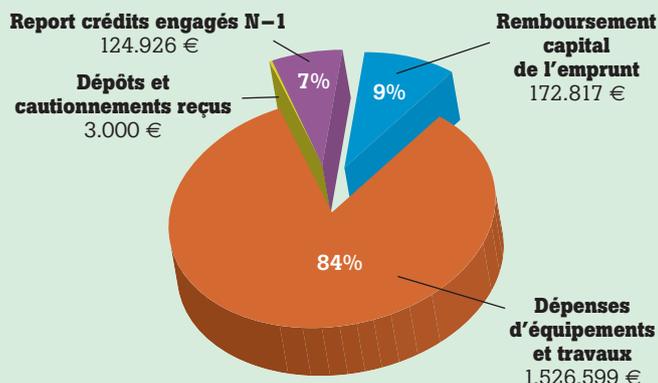
Dépenses de fonctionnement 1 844 549 €



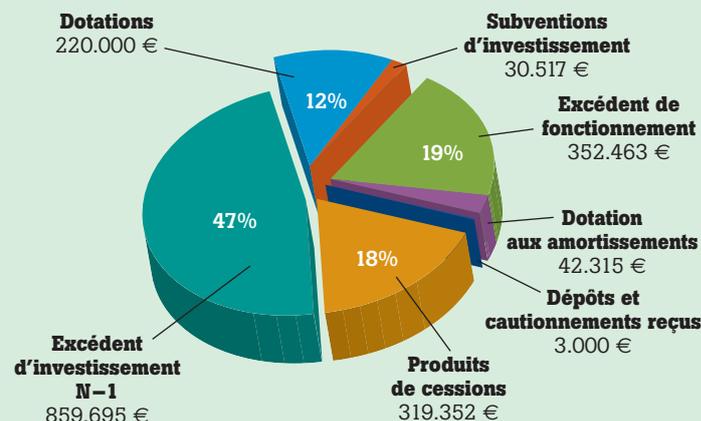
Recettes de fonctionnement 1 844 549 €



Dépenses d'investissement 1 827 342 €



Recettes d'investissement 1 827 342 €



Nos réalisations en images



Des radars pédagogiques à l'entrée et dans différents secteurs du village pour sensibiliser et inciter les automobilistes à respecter la vitesse.



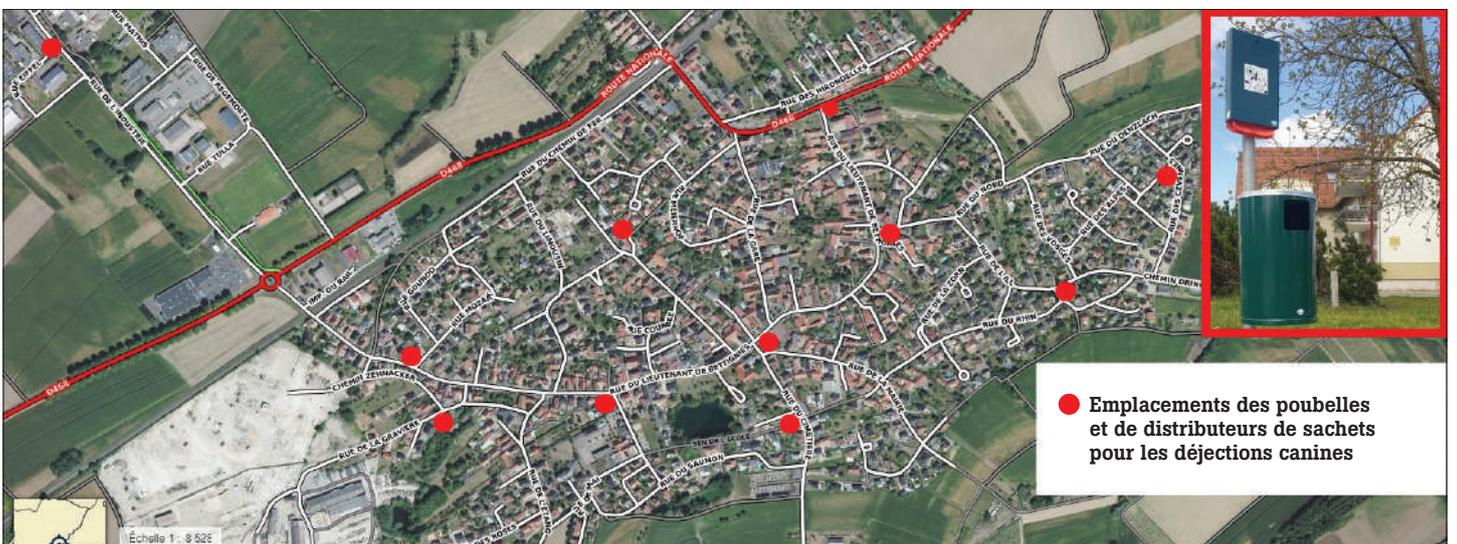
Sécurisation du carrefour de l'école avec l'élargissement de la voie, la mise en place de barrières, le marquage de deux passages piétons.



Les vélos de nos enfants au sec et protégés du soleil grâce à l'abri à vélos.



Le défrichage du parc Stradal a permis une nette diminution de l'insécurité des riverains de ce secteur.



● Emplacements des poubelles et de distributeurs de sachets pour les déjections canines

Un village plus propre pour les habitants et nos employés municipaux avec l'installation de poubelles et de distributeurs de sachets pour les crottes de nos compagnons à quatre pattes.

Épisode 1 : Jean-Louis Ulrich

Je m'appelle Oskar Vonbeltztal je suis né en avril 2018, certains me connaissent, d'autres pas.

Mais mon maître, oui vous le connaissez. J'habite un village qui est nourri par mon maître et ce dès le plus jeune âge : le roi de la saucisse pour les petits.

Chez mon maître, c'est tout un rituel que j'observe du haut de mes 4 pattes. Drôles d'humains, du lundi au vendredi ils arrivent et repartent avec des barquettes en alu : « *ça se mange ?* »

Vous le connaissez ? Avec ce bâton brun dans sa bouche ? Bizarre aussi, nous les toutous on nous jette le bâton, on doit courir le ramener à notre maître, chez lui il reste dans la bouche et il le fume !

Arrive le week-end et je le sais. Pourquoi ? Parce que les barquettes laissent leur place à des saucisses, des brochettes, ils appellent ceci un barbecue et mon maître comble les habitants avec un onglet mariné. Ça doit être bon ! Moi je frétille de la queue, eux ils font la queue.

J'attends qu'il m'emmène en promenade, c'est bientôt mon tour. Ah non ! Je le vois partir avec sa camionnette pour rendre les gens encore plus heureux. Tous autour de grandes tables, au milieu une belle dame habillée en blanc, tous se régalaient avec leur buffet. Parfois il y a des plus âgés qui mangent et dansent et sont très contents d'un pot au feu qui les réchauffe.

Je vois passer les saisons. Et tout à coup c'est le rush ! Mon maître n'a plus le temps pour moi, et le petit sachet blanc avec une barquette en alu devient un grand sac très lourd avec des sapins et des étoiles dessus : une année va finir... Wouaf, wouaf... Ca y est, il est à moi, tous les deux nous pouvons aller nous promener.

C'est mon maître, vous le connaissez toujours jovial et dynamique. Mon maître nourrit le village déjà avec son papa Erwin ULRICH et maintenant avec Philippe son fils.

Mon maître s'est investi dans le village au fil des années, pendant 27 ans dans le Club de football local dont 20 comme trésorier, ainsi que 12 ans comme Conseiller Municipal. Un chien est fidèle à son maître, mais mon maître est fidèle à Kilstett.

Jean-Louis, on t'aime et on te remercie.



Ich hees Oskar Vonbeltztal. Ich bin im April 2018 geboren, manchi vùn eich kanne mich, ànderi àwer nit. Àwer miner Meischter, ja, dene kanne ihr àlli. Ich wohn ime Dorf, dis wùrt vùn minem Meischter ernährt. Ûn schon kleene Kinder kanne ihne : de Würschtkeenig, fer d'Kleene.

Ûn wàs fer e Rituel wie sich àlldailig bi minem Meischter àbspielt, dis løj ich ùf mine 4 Pfùde zu. Die Mensche sin jo so komisch, vùm Maandi bis zùm Fridi, komme sie ùn wenn sie fùrtgehn, namme sie Aluladdle mit : « *kànn m'r denn dis asse?* »

Kanne ihr dene Mànn? Mit sinem brune Stackele im Muhl? Dis isch òj komisch! im Hund warfe sie de Stacke fùrt, dass er noch rannt ùn dene Stacke wider zerückbringt, ùn der Mànn b'hàlt dis Stackele im Muhl ùn, noch dezu, röscht es!

No kommt 's Wocheand, warum ich dis wees ? Waje d'Laddle lohn de Plätz in de Werscht ùn in de Brochetle. Dis sell fer de barbecue sin, ùn miner Meischter regàliert d'Inwohner mit eme ingebetzt onglet. Dis mues schon guet sin. Ich schwantzel ùn sie stehn Schlänge.



Ich wàrt dass er mich mitnehmt fer e Spätzergàng, es isch bøl Zit! Àwer es wùrd nix drüss! Er fàhrt mit sim Kamionetel fùrt, fer de Litt e bessel Freid ze bringe. Sie sitze àlli an làngi Disch herum, in de Mitte sitz e scheeni Dàm gànz in wiss àngezöije, ùn àlli genisse 's Buffet. Màmchmoll sin 's àlteri Litt wie asse ùn tàntze ùn sie sin gànz froh sich mit'ere gueti Fleeschsupp ze wärme.

Ich sàh d'Johreszitte verbieh gehn. Jetz geht's erscht richtig ùn kräftig los ; miner Meischter het ken Zitt meh fer mich ùn dis kleene wisse Sackele mit de Aluladdle wùrd jetz e grosser, schwarrer Säck, ùf dem Dànnebeem ùn Starne àbgmohlt sind ; wedder e Jahr wie e And nehmt. Wouaf, wouaf. So, jetz isch er mine ; mir kanne àlli zwei spàzeregehn.

Es isch miner Meischter, ihr kanne ihne immer vergneit, in Form ùn ùfem Dàm. Miner Meischter ernährt's Dorf, schon mit sinem Bábbe, de Erwin Ulrich ùn jetz mit'em Philippe, siner Sohn.

Die gånze Jahre het sich miner Meischter fer 's Dorf ingsetz. Während 27 Jahr het er im Fùssbällverein mitgmàcht ùn 20 Jahr làng àls trésorier. Er isch òj 12 Jahr làng im Gemeneràt tätig gsin. E Hund isch in sinem Meischter trøj, ùn miner Meischter isch in Kilstett trøj.

Jean-Louis, mir hàn dich garn ùn vielmols merci.

Simone BAUER, adjointe Association et Culture, pour l'ensemble du Conseil Municipal de KILSTETT

Version en kilstettois réalisée par **Monique Rudolf**,
adjointe Aides à la personne, Action sociale et Mémoire.

Amusez-vous avec la BMK !

Depuis décembre, même si la Bibliothèque est restée ouverte en permettant aux lecteurs de choisir leurs livres dans les rayons dans le respect des mesures sanitaires, il n'a pas été possible de proposer des expositions et des animations. Toute l'équipe de la BMK espère vous en faire à nouveau profiter à partir de septembre, mais en attendant, voici de quoi vous amuser !

Mots croisés

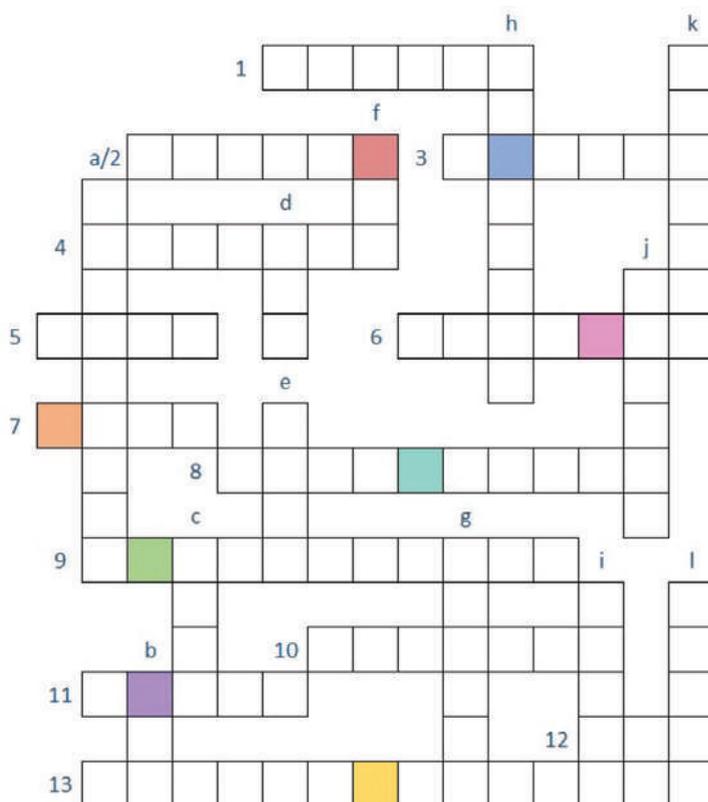
Horizontal

1. A la BMK, elles sont dessinées.
2. La roue du vélo en a, la BMK aussi !
3. Condensé d'un livre en quelques lignes.
4. Meilleur ami d'Obélix.
5. L'écrivain en a peur quand elle est blanche.
6. Tarif de l'abonnement à la BMK pour les moins de 18 ans et les plus de 70 ans.
7. Bouquiner.
8. Il ne faut pas juger un livre à sa ...
9. Héros bleus de BD.
10. Son malade était imaginaire.
11. Durée en semaines du prêt à la BMK.
12. Lire à la 3^{ème} personne du singulier du présent de l'indicatif.
13. Le meilleur endroit du monde pour s'évader !

Vertical

- a. Ils aiment être feuilletés.
- b. Lear ou lion.
- c. Le père de Quasimodo.
- d. Animal de bibliothèque.
- e. Les enfants adorent l'histoire du avant de dormir.
- f. Prix en euros de l'abonnement adulte à la BMK.
- g. Celui de St Exupéry était petit.
- h. Il aimait le Rouge mais aussi le Noir.
- i. Les frères Grimm l'ont endormie.
- j. Il y en a plus de 7 500 à la BMK.
- k. Couleur de la barbe d'un terrible personnage de Perrault.
- l. De fée ou à dormir debout.

Remettez dans le bon ordre les 8 lettres en fonction des cases colorées pour reconstituer le mot mystère ! Indice : l'équipe de la BMK vous en souhaite de très bonnes !



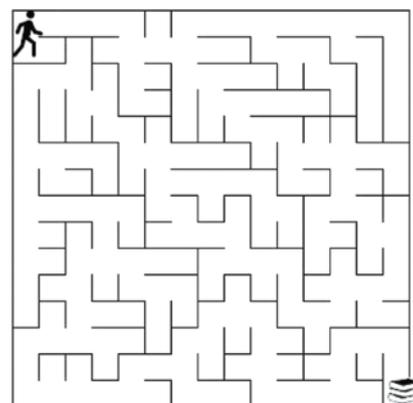
Trouvez les mots cachés dans la grille

Les mots sont lisibles en lignes brisées qui ne se courbent qu'à 90°. Chaque lettre n'est utilisée que dans un seul mot. Les lettres inutilisées, réunies de gauche à droite et de haut en bas, forment un mot :

E	D	U	V	E	R	T	R	E	B
I	I	E	B	E	L	I	P	A	H
I	T	E	G	R	U	T	N	A	C
O	E	C	A	P	I	R	E	M	O
N	L	T	O	C	O	U	V	T	R
L	H	U	R	R	G	O	I	B	E
I	R	E	E	A	Q	C	O	U	A
R	A	A	R	P	H	I	N	T	L
U	U	L	O	P	A	E	E	E	B
E	T	M	A	N	G	D	B	M	U

ALBUM
AUTEUR
BD
BIOGRAPHIE
CHAPITRE
CONTE
COUVERTURE
EDITION
LECTURE
LIRE
MANGA
PAGE
POLAR
REVUE
ROMAN

Aidez le personnage à trouver le bon chemin pour aller chercher ses livres !



Solutions de tous les jeux en page 9.

Pendant les vacances d'été (sauf du 20 au 31 juillet), la Bibliothèque sera ouverte à ses horaires habituels : mardi 15h-17h30, mercredi 10h30-12h30, vendredi 18h-20h et samedi 10h-12h avec toujours la possibilité d'emprunter 6 livres par carte de lecteur. Profitez-en !

Le vignoble de Kilstett



Jusque dans les années 1970, chaque ferme avait quelques pieds de vigne. On produisait ainsi son vin de consommation courante. Souvent le raisin était mélangé avec des pommes ou des poires-Winbirre. Le pressoir se trouvait dans la grange « Franz-Sepp » les actuels ateliers municipaux. Certains avaient un petit pressoir personnel. Avant de presser les fruits, on les écrasait dans un broyeur d'« Ratze » actionné par une manivelle. La vinification se faisait dans des tonneaux en bois.

Les parcelles de vigne-d'« Rebsteckle » se situaient derrière le presbytère depuis l'actuel cimetière jusqu'au petit bunker. La municipalité a voulu rappeler ce passé viticole en plantant un petit vignoble sur l'ancien verger de la propriété qui se trouve à côté du presbytère.

Le clos comprend 6 cépages. Riesling, Gewurztraminer, Muscat et Pinot vont donner un vin blanc de type Edelzwicker-mélange noble. Les cépages Maréchal Foch et Jean Millot permettent un vin rouge. Dès que la vigne sera en pleine vigueur et que la météo est favorable, on peut espérer une

centaine de litres pour le vin blanc comme pour le vin rouge. Les premiers résultats étaient encourageants quant à la qualité, on attend désormais aussi la quantité !

C'est une section de la Société des Arboriculteurs de Gamsheim et Environs qui s'est chargée de la plantation avec le soutien de la municipalité. Cette section continue l'entretien de la vigne. Et bien sûr, elle est heureuse de faire la vendange et la vinification. C'est toujours un grand moment de convivialité !

La proximité de l'école permet de donner une dimension pédagogique comme lors de la fabrication du jus de pommes. Toute personne qui est intéressée est la bienvenue. Elle peut contacter Monsieur Marcel Klein.

Comme Paris qui a toujours un vignoble à Montmartre, Kilstett a son vignoble au Pfarrsteckel !

Et nous pourrions chanter :

*« Ah, le petit vin blanc
Qu'on boit sous les tonnelles
Quand les filles sont belles
Du côté de Kilstett... »*

Nettoyage de printemps à Kilstett de 7 à 77 ans

Reporté à cause de la situation sanitaire, le "Nettoyage de printemps" a eu lieu le samedi 22 mai dernier aux abords du village et de la zone d'activité de Kilstett.

Des membres du Conseil Municipal des Jeunes sont venus prêter main forte aux élus, associations, villageois et agents municipaux qui se sont retrouvés dès 9 heures devant le

Club House de l'ASK. Plus de 40 personnes sont ainsi parties par petits groupes sur cinq parcours différents.

Même si l'on constate d'années en années que la quantité de déchets ramassés diminue, il en reste toujours, cannettes, bouteilles, masques, plastiques, mégots, bouchons d'oreilles... Cette matinée « Oschterputz » a été un réel succès. Elle a permis



aux Kilstettois de se retrouver autour d'une belle action tout en passant un agréable moment en se promenant.

Merci à tous les acteurs qui ont permis de réaliser cette opération et toutes les personnes qui ont pris sur leur temps personnel pour participer à cette journée citoyenne.

Les rendez-vous de l'été 2021



L'Animation Jeunesse du Pays Rhénan vous donne rendez-vous cet été sur le parking de la Salle de la Musique et de la Culture pour des animations estivales le jeudi 29 juillet et le jeudi 19 août de 14h30 à 17h30. L'équipe des animateurs propose gratuitement des grands jeux de bois, des petits jeux sportifs (badminton, Molky,...) et des jeux de sociétés à destination des jeunes et des familles.



Infos :

- Office de tourisme : 03.88.86.74.90
- Instagram : [anim_paysrhenan](#)
- Facebook : [animjeunesse.paysrhenan](#)
- Internet : www.cc-paysrhenan.fr

École de Musique Municipale de Kilstett (EMMK)

Encore une année musicale qui se termine. Comme beaucoup d'établissements, l'École de Musique Municipale de Kilstett a subi le confinement dû à la crise sanitaire avec la mise en place de leçons en distanciel et n'a pas pu organiser de manifestation festive pour tous nos musiciens et parents. C'est pourquoi, je tiens particulièrement à remercier les enfants, parents, professeurs et toutes les personnes qui ont œuvré au maintien de notre belle école par leur présence, dévouement et compréhension.

Aussi, tournons-nous vers septembre, l'EMMK ouvre à nouveau ses portes aux plus petits comme aux plus grands !

Dès quatre ans, les enfants pourront découvrir l'univers de la musique, s'initier à des principes simples de rythmes et de chants et découvrir les sonorités des instruments en suivant les cours d'éveil musical.

Pour les musiciens en devenir ou plus avancés : l'EMMK propose des cours de piano, de clarinette, de flûte traversière, de guitare, de basse, de hautbois, de percussions

(incluant la batterie) et de chorale, tous accompagnés de la formation musicale.

L'ouverture d'une classe d'un instrument de la famille des cuivres (trompette, trombone, cor ou tuba) sera possible dès la rentrée prochaine. Cela ne pourra se faire sans un certain effectif : nous avons donc besoin de vous !

Pour tous renseignements supplémentaires, n'hésitez pas à écrire à l'adresse suivante : emmkdirection@gmail.com ou à venir à nos futurs événements.

Cassandra Hupont,
directrice de l'École de Musique
Municipale de Kilstett

Désignation	Tarif mensuel 2021-2022
Eveil musical	20,00 €
Formation musicale (FM)	26,00 €
Chorale	20,00 €
Atelier d'ensemble du même instrument (élève non-inscrit en cours individuel)	21,00 €

1/2 h d'instrument	20,00 €
3/4 h d'instrument	26,00 €
FM + 1/2 h d'instrument	20,00 €
FM + 3/4 h d'instrument	21,00 €

Orchestre de jeunes : Possible à partir de la 3^{ème} année d'instrument

Gratuit : Atelier d'ensemble du même instrument ou chorale si inscription à un cours instrumental.

Réduction :

- 10% à partir du 2^{ème} enfant
- 20% pour un 2^{ème} instrument
- 10% sur le tarif annuel pour l'enfant qui intègre la Musique Union (déduction sur les frais d'écologie du 3^{ème} trimestre)

Majoration : 10% pour l'élève habitant à l'extérieur de la commune.

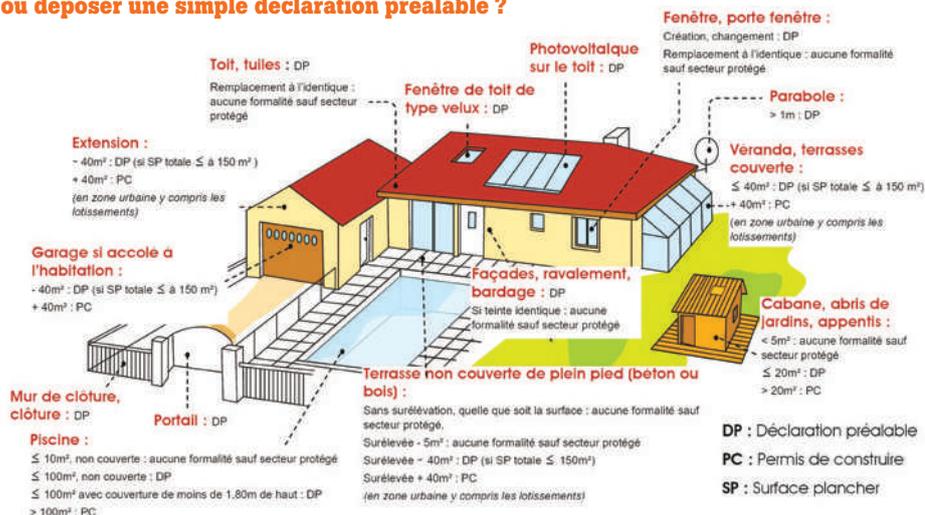
Infos :

Vous pouvez dès à présent vous inscrire ou vous réinscrire grâce à la fiche d'inscription que vous trouverez sur le site www.kilstett.fr (rubrique « Services » puis « Ecole de musique ») à renvoyer sur le mail : emmkdirection@gmail.com ou à déposer à la Mairie de Kilstett.

Règles d'urbanisme : tout ce qu'il faut savoir...

De nos jours, la commune de Kilstett subit une pression urbanistique très importante due à des transferts de la ville vers les villages. Le développement de la zone nord, Denzlach, et les différentes constructions au sein du village, nécessitent que nous restions vigilants à la préservation de notre patrimoine existant tout en restant ouvert à une évolution contemporaine et raisonnée de notre belle commune.

Quand demander un permis de construire, un permis d'aménager, ou déposer une simple déclaration préalable ?



Quelles sont les règles de construction à appliquer ?

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et le schéma ci-dessus sont consultables sur le site internet de la commune. A chaque zonage de la commune correspond un règlement.

Quelles sont les démarches ?

- Renseigner le formulaire adapté à la demande d'urbanisme souhaitée
- Joindre toutes les pièces nécessaires (selon le projet : plan de masse, plan de coupe, plan des façades et toiture, notice descriptive, document graphique présentant le projet, photo de près, photo de loin),
- Déposer en mairie le dossier de demande de permis de construire ou de démolir en 3 exemplaires originaux, de déclaration préalable en 2 exemplaires (ou 3 si travaux situés dans le périmètre de protection du monument historique)

Quels sont les délais d'instruction d'une demande d'urbanisme ?

	Délai de droit commun	Délai majoré*
Déclaration préalable	1 mois	2 mois
Permis de construire Maison individuelle et ses annexes	2 mois	3 mois
Permis de construire Autres constructions	3 mois	4 mois
Permis de démolir	2 mois	3 mois

*lorsque le terrain concerné par les travaux se trouve dans le périmètre de protection du monument historique

Que faire une fois l'autorisation obtenue ?

Une fois l'autorisation obtenue, le bénéficiaire doit procéder à son affichage sur le site, visible de la voie publique pendant toute la durée des travaux. L'autorisation est également consultable par le public en mairie. Lors de l'ouverture du chantier, le bénéficiaire d'un permis de construire adresse au Maire une déclaration d'ouverture de chantier.

Quel est le délai de validité des autorisations ?

Les autorisations sont valables pendant trois ans si les travaux ne sont pas entrepris ou si les travaux sont interrompus pendant un délai supérieur à une année. Ce délai peut être prolongé à deux reprises pour un an.

Comment prolonger une autorisation ?

La demande de prolongation doit être déposée par simple courrier, en Mairie au moins 2 mois avant l'expiration du délai de validité.

Comment déclarer l'achèvement des travaux ?

A la fin du chantier, le bénéficiaire d'un permis de construire adresse au Maire une déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux.

Tous les formulaires CERFA utiles sont disponibles en mairie ou téléchargeables sur le site de la commune ou sur : www.service-public.fr (rubrique logement/urbanisme)

Qu'est-ce qu'un certificat d'urbanisme ?

Les certificats d'urbanisme opérationnel et d'information indiquent les règles d'urbanisme applicables à un terrain donné ou à un projet donné. C'est un document d'information. Il vous garantit la stabilité de l'ensemble des renseignements qu'il fournit pendant 18 mois à compter de sa délivrance.

Il peut être demandé par toute personne, propriétaire ou non d'un terrain, afin de connaître : les règles d'urbanisme, les servitudes d'utilité publique, droit de préemption, zone de protection dans le périmètre d'un monument historique, les taxes et participations d'urbanisme exigibles, (délai d'instruction : 1 mois), si une opération précise est réalisable (délai d'instruction : 2 mois).

Que faire lorsque le chantier nécessite une occupation du domaine public ?

L'occupation du domaine public (échafaudage, benne, camion de déménagement, etc...) doit faire l'objet d'une autorisation délivrée par le Maire. Il est recommandé d'adresser la demande au moins 5 jours avant la date effective des travaux.

Pour ce faire, dès que les dates d'intervention sont connues, il suffit d'envoyer un mail à l'adresse mairie@kilstett.fr afin de communiquer les dates ainsi que le lieu des travaux. Un arrêté municipal est ensuite signé par le Maire autorisant l'occupation du domaine public, étant précisé que l'arrêté peut restreindre l'occupation du domaine public notamment pour des raisons de sécurité. A défaut d'autorisation, la responsabilité de l'occupant peut être engagée en cas d'accident.

L'urbanisme en ligne

Service du cadastre : www.cadastre.gouv.fr

Pour imprimer à partir de son adresse ou de ses références cadastrales un plan cadastral d'une parcelle.

Géoportail de l'urbanisme : www.geoportail-urbanisme.gouv.fr

Pour connaître à partir de son adresse ou de ses références cadastrales, le zonage du PLUI et accéder au règlement du PLUI correspondant.

En vertu de l'article L2121-27-1, cet espace est réservé à l'expression des composantes du Conseil Municipal.

KILSTETT DEMAIN

L'HUMAIN AU COEUR DE NOTRE PROJET

Chères habitantes, Chers Habitants,

C'est la première fois que l'équipe KILSTETT DEMAIN prend la parole en tant que « groupe majoritaire » dans ce bulletin municipal et sur cette page destinée à la libre expression. Jusqu'à présent, il n'était pas d'usage dans notre commune d'utiliser ce moyen de communication...

Depuis la dernière élection, la liste KILSTETT BIEN VIVRE ENSEMBLE a décidé et c'est son droit le plus naturel de communiquer avec vous par divers médias et notamment par ce bulletin en tant que « groupe d'opposition »

Pour KILSTETT DEMAIN, ces notions de groupes ne semblent pas appropriées à la vie de notre village. Même si les aléas de la vie communale ont conduit cette année les électeurs à répartir deux listes, les résultats ont démontré que les deux listes en présence avaient des avantages que les habitants souhaitaient mettre en avant. Dès lors, c'est bien naturellement ensemble et dans le cadre des différentes commissions que nous envisageons le travail communal pour le bien de tous avec les 23 conseillers municipaux.

Nous reconnaissons bien volontiers que sur certains sujets et nous nous en félicitons, ce travail est très constructif et va dans le bon sens, celui de l'intérêt commun. Toutefois, il est à notre sens regrettable que sur quelques autres, la polémique ait été savamment entretenue par KILSTETT BIEN VIVRE ENSEMBLE et que la critique et la polémique stérile aient été utilisées comme uniques moyens d'expression pour entraver l'action communale.

Pour ce qui nous concerne, nous ne nous placerons jamais sur ce terrain et tenons à vous écrire ces quelques mots pour vous rappeler que pour la plupart d'entre nous, l'équipe municipale en place connaît son premier mandat. Seuls quelques membres de notre équipe faisaient déjà partie de la précédente municipalité ; à peine plus que sur la liste BIEN VIVRE ENSEMBLE.

Ainsi, vous pouvez imaginer que ce baptême du feu a été un baptême compliqué puisque nous avons été obligés de faire avec la crise sanitaire que nous connaissons tous qui nous a empêché malheureusement d'agir au rythme que nous souhaitons...

Malgré tout, nous vous assurons avoir fait preuve de bonne volonté pour mettre en place les bases d'un nouveau KILSTETT et pour repenser autrement notre commune.

Que nous le voulions ou non, notre commune change. Elle est attractive et attire de plus en plus de monde. Il est de notre responsabilité que cette évolution se fasse dans un cadre raisonné pour que KILSTETT demain garde son âme comme nous vous l'avions promis.

Il est aussi de notre responsabilité d'accompagner cette évolution pour vous assurer un cadre de vie de qualité et apaisé. Le nettoyage du parc STRADAL ou la mise en place du nouveau carrefour de l'école ont été les premiers éléments de notre action et le marqueur de notre première année. Mais ce ne sont que des exemples parmi d'autres.

Nous devons aider notre village à grandir et à permettre à ses habitants de vivre sereinement.

Nous sommes bien évidemment à votre écoute pour nous faire remonter vos inquiétudes, doutes ou interrogations et restons à votre entier service pour la poursuite de ce mandat.

Les conseillers municipaux
de KILSTETT DEMAIN

KILSTETT Bien Vivre Ensemble

✉ kilstett.bve@gmail.com

Parole réduite

Une page entière nous avait été accordée par le vote du règlement en date du 17.12.2020, puis tout à coup, retour en arrière. On tente de réduire au minimum notre parole en ne nous accordant plus qu'une demie page (Cf. décision CM du 18.03.2021) ...

Nous vous laissons juges ...



Des décisions surprenantes

Un arrêté pris par le maire, sans qu'on ne soit informé de l'interdiction à l'accès du Ried à partir de 20h. En été, les gens aiment se rafraîchir et profiter de longues journées. La raison : les chasseurs qui peuvent tirer du sanglier aux heures de nuit. Il suffirait alors que les chasseurs informent la mairie des jours et mettent les panneaux qui informent la population, car nous pensons qu'ils ne vont pas faire cela toute la semaine et pendant des mois.

A noter : grâce à notre intervention, l'horaire a été déplacé à 22 heures !!!

Surveillance Place de la mairie

C'est fait : l'installation de la caméra a été votée contre notre avis ! 16.000 euros consacrés à une telle installation et possible subvention dans le cadre, tenez-vous bien, de la lutte contre la **délinquance** !!! A KILSTETT ? Alors on peut se demander pourquoi notre commune croule sous les demandes de permis de construire et de demandes d'achats de maisons puisque c'est tellement dangereux !

Nous, nous pensons que KILSTETT est un village agréable à vivre !



Compte-rendu ou Procès-Verbal ?

A l'heure où le public n'est plus autorisé lors des conseils municipaux, il nous a paru important que tout le monde ait accès aux informations, aux débats, aux réflexions et aux points soulevés lors de ces conseils.

Sur les panneaux d'affichage et sur le site internet de KILSTETT, vous avez accès à un compte-rendu : il a l'air complet. Il n'en est rien, il ne s'agit là que d'extraits avec résultat des votes.

Vous pouvez, si vous le souhaitez, demander en Mairie à consulter le Procès-Verbal qui lui, relate les interventions des uns et des autres et vous permet de vous forger votre propre opinion.

D'autres infos seront à retrouver dans notre prochain

BVEdito



Francine HUMMEL



Lionel WINTER



Johanne VIEZZI



Olivier MEYER



Audrey KRIEGER

En route pour la fibre optique !

A l'heure du tout numérique, des démarches administratives, des déclarations en ligne, de l'e-santé et du télétravail, l'accès à Internet est devenu indispensable dans le quotidien de chacun. Or, les territoires ne sont pas tous égaux dans l'accès au numérique.

Dans le cadre du Plan France Très Haut Débit, la Région Grand Est pilote en partenariat avec les deux départements alsaciens le déploiement de la fibre optique sur les zones non couvertes par les opérateurs privés.

L'objectif est double : réduire la fracture numérique existante entre le rural et l'urbain et renforcer l'attractivité économique du territoire pour les professionnels souhaitant s'y développer et s'y installer.

La conception, la construction, l'exploitation, la maintenance, la commercialisation et le financement de ce réseau est confiée à la société Rosace pour l'Alsace.

Le déploiement du réseau fibre optique dans plus de 700 communes dont 127 prioritaires, réparties sur 2 départements. Au final, ce sera près de 16 000 kilomètres de fibre optique qui parcourront le territoire alsacien d'ici à 2022.

Chacun, particulier ou entreprise, pourra bénéficier gratuitement du raccordement à la fibre optique. Seuls sont à payer les éventuels frais de mise en service, fixés par les opérateurs privés et l'abonnement mensuel.

La fibre optique à Kilstett

Les opérations liées à l'arrivée de la fibre optique, études puis travaux, permettant une connexion internet à très haut débit continuent sur la commune de Kilstett.

Une fois les travaux achevés et réceptionnés, un délai de 3 mois réglementaire est nécessaire avant de procéder à l'ouverture commerciale du réseau fibre.

L'ouverture commerciale prévisionnelle pour la commune de Kilstett se fera au 2^{ème} semestre 2021. Une fois cette ouverture effective et après avoir constaté son éligibilité, chaque foyer pourra souscrire un abonnement à la fibre et bénéficier des avantages du Très Haut Débit.

Vous pourrez vous rendre sur notre site internet pour tester votre éligibilité. Vous y trouverez également notre vidéo animée explicative sur les modalités de raccordement à la fibre optique, par ici : <https://bit.ly/vidéoaniméeRosace>

En ce qui concerne les collectifs (bâtiments à partir de 4 logements), vous trouverez plus d'information sur les différentes étapes de déploiement sur cette page : <http://bit.ly/38yyowr>

Les étapes pour vous connecter à la fibre

Étape 1 :

Dès l'ouverture commerciale de votre commune, constatez votre éligibilité sur le site www.rosace-fibre.fr ou directement via les sites des Fournisseurs d'Accès Internet (FAI).

Étape 2 :

Pour connaître les Fournisseurs d'Accès Internet présents sur votre commune, il vous suffit de vous rendre sur notre site. Les opérateurs présents s'afficheront sur la page dès l'ouverture commerciale effective. Vous pourrez, en cliquant sur le nom de l'opérateur accéder à ses offres de services (retrouvez les offres Très Haut Débit avec un débit allant de 100 Mbit/s aux Gbit/s). Dès l'ouverture commerciale de votre quartier

et l'éligibilité de votre logement effective, choisissez votre Fournisseur d'Accès Internet parmi les partenaires de Rosace et signez un contrat fibre avec lui selon vos attentes et vos besoins (voir liste sur l'onglet Opérateurs du site internet www.rosace-fibre.fr).

Étape 4 :

Votre opérateur fibre vous contactera afin de fixer un rendez-vous pour le raccordement de votre domicile à la fibre optique.

Hors souhaits spécifiques, ce raccordement pour les particuliers est gratuit durant toute la durée de la concession (30 ans), si le chemin télécom existant est disponible et exploitable. D'éventuels frais de mise en service peuvent être facturés par votre FAI. La fibre optique qui sera posée chez vous empruntera le même cheminement que votre câble téléphonique actuel.

Pour les professionnels, des offres spécifiques sont proposées.

Étape 5 :

Une fois la fibre installée, il ne vous restera plus qu'à brancher votre nouvelle box et à profiter de la puissance de la fibre !

Votre Fournisseur d'Accès à Internet restera votre unique interlocuteur. Dirigez-vous vers lui pour toutes questions commerciales ou pour toutes questions service après-vente. En cas de panne, d'incident ou d'un problème lors de votre rendez-vous raccordement, vous devez également contacter votre opérateur. Lui seul est habilité à déclencher les interventions auprès de l'opérateur d'infrastructure si nécessaire.

Les objectifs et les avantages

Les objectifs principaux du projet Rosace sont d'éviter la fracture numérique et de renforcer l'attractivité et la compétitivité du territoire alsacien.

La capacité de la fibre optique à transmettre très rapidement des informations va permettre le développement de nouvelles applications telles que : la domotique, la télésurveillance, la télémédecine, le télétravail, l'e-commerce, les visio-conférences, l'e-économie, l'e-éducation, l'e-service public.

Un autre avantage de la fibre optique est qu'il n'y a pas de perte de débit même sur de longues distances.

L'intérêt de la fibre pour les entreprises

Les acteurs du monde économique, utilisateurs du Très Haut Débit en témoignent : la fibre optique améliore la productivité, la compétitivité, la gestion et l'émergence de nouveaux services.

Quelques exemples :

- Le développement du télétravail
- Augmentation des opérations en ligne grâce à la rapidité d'exécution et d'envoi.
- Une sécurité accentuée
- Accès à de nouveaux outils : virtualisation, voix sur IP, messagerie et agenda partagés, sauvegarde sécurisée, vidéo-surveillance, E-Business, sont autant de services qui peuvent être déployés.



Les Fournisseurs d'Accès Internet spécialisés dans les offres dédiées aux entreprises, présents sur le réseau Rosace, peuvent établir avec vous un diagnostic de vos besoins actuels et futurs et vous proposer les solutions les plus adaptées. Rendez-vous sur l'onglet Opérateurs du site internet www.rosace-fibre.fr

L'intérêt de la fibre pour les particuliers

- Un accès ultra-rapide à Internet (avec un débit de 10 à 100 fois supérieur à l'ADSL),
- La télévision ultra haute définition et tous les services interactifs associés,
- Un confort par l'utilisation simultanée et performante de plusieurs appareils connectés à la même source internet.
- De nouveaux usages (télétravail, télémédecine, domotique ...)

Pour plus d'informations

Vous souhaitez en savoir plus sur l'avancée du déploiement dans votre commune ? En Alsace et en France ?

Inscrivez-vous en ligne à notre lettre d'information : www.rosace-fibre.fr

URL direct: <https://www.rosace-fibre.fr/news-letter/inscription>

Suivez-nous également à travers les réseaux sociaux :

Facebook : @lafibrealsace,

Twitter : @lafibrealsace

Instagram : @rosacefibre



Pour mieux comprendre :

Qu'est-ce que la fibre optique ?

Entourée d'une gaine protectrice en plastique, la fibre optique est un fil en verre plus fin qu'un cheveu permettant de transporter des données par le biais d'un signal lumineux. Celle-ci permet de transmettre des quantités de données à la vitesse de la lumière, quasiment sans limitation de débit. En effet, à la différence du cuivre, le débit n'est quasiment pas altéré par la distance et peut être symétrique, c'est-à-dire identique pour la réception (débit descendant) et l'envoi de données (débit ascendant).

Est-elle dangereuse ?

Contrairement aux technologies sans fil, le réseau fibre optique n'est pas facilement piratable et ne présente pas de risque pour la santé. Le transport de la lumière ne provoque aucun rayonnement électromagnétique. Donc il n'y a aucun risque inhérent aux ondes électromagnétiques.

Oktave : Aide à la rénovation énergétique

Oktave, la plateforme de la Région Grand Est, dédiée à la rénovation énergétique de l'habitat, s'associe au Pôle d'Équilibre Territorial et Rural de la Bande Rhénane pour proposer un service d'accompagnement de proximité aux 56 000 habitants des 36 communes de ce territoire.

Rénover son habitation pour faire des économies d'énergie peut poser bien des questions :

- Par où commencer ?
- Quels travaux pour quelles économies d'énergie ?
- À quel artisan faire appel ?
- Quelles sont les aides disponibles ?
- Comment bénéficier du préfinancement des aides par OKTAVE ?
- Comment trouver les solutions de financement des travaux ?...

Autant de questions auxquelles les Conseillers Rénovation de la SEM OKTAVE répondent.

Avec ce partenariat sur le territoire de la Bande Rhénane, OKTAVE propose aux propriétaires occupants et aux propriétaires bailleurs des logements situés sur les 36 communes de ce territoire, à compter du 1^{er} Juin 2021, un accès de proximité aux moyens techniques et financiers, développés spécifiquement pour faciliter les projets de rénovation énergétique performants.

Conseils, visite initiale et audit énergétique gratuits

Renseignement sur : www.oktave.fr ou au 0805 383 483 (appel gratuit)

Les permanences du conseiller rénovation sur le PETR de la Bande Rhénane

Lundi matin & mardi matin 9h/12h :

Communauté de Communes du Pays Rhéna
32 Rue du G^{al} de Gaulle - 67410 Drusenheim

Jeudi matin & vendredi matin 9h/12h :

Communauté de Communes de la Plaine du Rhin
3 Rue Principale - 67930 Beinheim

Mercredi matin de 9h/13h :

Visite à domicile, sur RDV

Coordonnées du conseiller rénovation de la Bande Rhénane : Gwennaël COHERGNE - 06.46.14.70.30 - Inforeno67@oktave.fr

À propos de OKTAVE

OKTAVE est un service initié par la Région Grand Est et l'ADEME. Sa vocation est d'accompagner les propriétaires dans leur projet de rénovation énergétique. Il constitue un guichet unique permettant de bénéficier de l'accompagnement personnalisé d'un conseiller en rénovation qui suit le projet dans son ensemble pour une rénovation performante, réussie et profitable, mais aussi d'un accompagnement dans le montage des dossiers financiers (Préfinancement des aides, valorisation des Certificats d'Économie d'Énergie, Accès facilité à l'Éco PTZ et au Prêt Travaux...)



Gestion des prises d'eau - SDEA

Si vous souhaitez recourir à un hydrant (borne incendie), que ce soit pour un chantier ou le remplissage d'une piscine par exemple, une demande doit être faite par un professionnel auprès du SDEA (contact.prise-eau@sdea.fr) en transmettant le formulaire complété, visé et accompagné d'un KBIS disponible sur le site de Kilstett www.kilstett.fr

A titre d'information, une formation aux différents piscinistes qui louent régulièrement des prises d'eau auprès du SDEA a été organisée dernièrement. Si un professionnel constate un dysfonctionnement sur un poteau d'incendie, il doit absolument prévenir le SDEA afin que celui-ci puisse prendre les mesures nécessaires à temps.

Le SDEA ne délivrera PAS de prise d'eau aux particuliers, l'assainissement n'est PAS exonéré, il n'y a pas non plus de tarif réduit pour cet usage ! Sans intervention d'un professionnel, un particulier doit remplir sa piscine via l'eau domestique. Les bornes incendies sont raccordées au réseau public d'eau potable qui permet notamment d'alimenter en eau les habitations. Ce réseau sous pression requiert d'être manipulé avec précaution par un expert formé à leur utilisation.

Utiliser l'eau d'une borne incendie sans prise d'eau fournie par le SDEA est considéré comme un vol passible de poursuites. Vous serez responsable de toute dégradation du poteau d'incendie ou du réseau d'eau liée à une mauvaise manipulation de votre part.



Réouverture de la piscine Odonates !



La piscine accueille à nouveau du public depuis le 9 juin.

En application du protocole sanitaire, quelques précautions sont encore à prendre (vestiaires collectifs, sèche-cheveux et casiers condamnés, distanciation de 2m entre chaque pratiquant, port du masque obligatoire dans les vestiaires et à l'extérieur, inscription des coordonnées, change et douche à domicile encouragés...) mais surtout certaines activités reprennent et l'accès à la pelouse est autorisé.

Pour de plus amples renseignements : www.cc-paysrhenan.fr

Tondeuses

L'utilisation des tondeuses (ou autres matériels motorisés) est autorisée : - les jours ouvrables entre 7h et 20h - les samedis et jours fériés entre 7h et 12h et de 14h à 20h

Interdiction le dimanche.



Des équipements de la vie rurale d'antan

La bascule

La bascule servait à peser les charrettes de foin, de paille, de grains, de gravier... Un premier passage permettait de déterminer le poids à vide, puis un deuxième passage pour la pleine charge. Par la différence, on connaissait le poids du fret.

La bascule, d'Woo, die Waage, était implantée en bordure de la rue principale, près du restaurant « à l'agneau » et de la boulangerie « Becke ». Elle comportait au sol une plateforme qui supportait les charrettes. Dans le jardin, il y avait un petit édifice où se trouvait la mécanique pour lire le poids. Elle a été démontée dans les années 1970.



En arrière-plan, la petite maison où avait lieu la collecte de lait, anciennement boucherie.

D'Wach, le corps de garde

C'était une petite construction implantée sur le carré d'herbe devant la maison alsacienne n°37 rue du Lt de Bettignies. Elle est encore visible sur la peinture de Lucien Hommel à gauche de la maison « Wintze ». Elle comportait deux pièces. La première pièce servait à stocker le matériel d'incendie et aussi de local de veille en cas de besoin lors des inondations du Rhin : d'où son nom. Les habitants étaient mobilisés pour intervenir sur la digue et éviter une rupture de digue. La deuxième pièce était plus petite. Elle aurait parfois servi de « prison ». Elle permettait aussi l'hébergement de gens de passage : vanniers, gitans et autres... Elle a disparu dans les années 1950.

S'Melichhiesel

S'Melichhiesel était le local qui servait pour la collecte du lait. Un camion venait tous les jours prendre le lait pour l'amener à la laiterie. Dans le secteur, il y avait deux laiteries : une à Berstett et une autre à Strasbourg qui est devenue un centre culturel. La laiterie de Hoerdts les a remplacées. Un premier lieu de collecte se trouvait à l'arrière de la grange de la propriété Wild-Sprauer à côté de l'église. Ce local servait de boucherie. Un deuxième emplacement a été à l'arrière de l'école des filles et du local des pompiers à l'entrée de la rue de la mairie. Ce bâtiment-école a été rasé à la fin des années 1970. Enfin un troisième local a été installé dans les dépendances de la ferme Debs, les actuels ateliers municipaux. La collecte de lait s'est arrêtée avec la fin de l'élevage à Kilstett dans les années 1990.



Rue de la Mairie, avec en arrière-plan le bâtiment de la collecte de lait (anciennement toilettes de l'école des filles).

La batteuse

Autrefois, les céréales étaient récoltées en gerbes et amenées à la batteuse-Dreschmaschine. Et c'était déjà un progrès. Car avant on battait le blé dans les granges avec des fléaux-Dreschflegel pour extraire le grain. Maintenant c'est directement dans le champ que la moissonneuse-batteuse fait le travail. Un hangar abritait la batteuse. Un tel hangar se trouvait à l'arrière de la grange Wild-Sprauer en face de l'église.



En arrière-plan, le hangar de la batteuse à la hauteur du 99, rue du Lt de Bettignies.



En arrière-plan, la maison au 107 rue du Lt de Bettignies et le hangar de la batteuse.

Un autre hangar « Dreschmachineschopf » était installé en bordure des Willigen, là où se trouve maintenant le n°96 de la rue du Lt de Bettignies. La moissonneuse-batteuse a signé la mort de la batteuse.

La trieuse de Houblon

Autrefois, les cônes de houblon étaient cueillis à la main : *Hopfzopfe*. Il fallait de nombreuses mains, même les enfants étaient mis à la tâche, c'était un travail fastidieux. « *Hopfzopfe, Bole ropfe, Stihl tran lon, wers net kann, solls bliewe lon !* » tel était le dicton ! C'est pourquoi dès que la machine a pu prendre le relais, les agriculteurs se sont associés et ont installé une machine. Elle était dans un hangar qui se trouvait à l'emplacement de l'immeuble n°14 rue de l'Ill. La culture du houblon ayant régressé à Kilstett, le hangar a été démonté. Un seul agriculteur de Kilstett continue à cultiver du houblon. Il a sa propre trieuse sur son exploitation.



Devant la gravière Steinkütt, en arrière-plan la maison au 2, rue de la Gravière et au fond à droite le hangar de la batteuse.

Le progrès rend souvent obsolète des équipements. La machine permet de remplacer la main de l'homme pour des travaux pénibles ou répétitifs. Mais il est toujours bon de garder la mémoire de ces temps révolus.

Un grand merci à Marcel Klein pour les précieux renseignements !

Gabriel Muller

Conseil Municipal des Jeunes de Kilstett



De gauche à droite : En bas : Noémie Winkler, Noa Wiegand, Jean Sauriat, Juan Merckel, Maxime Gauer, Léo Fauvelle, Léo Sabbah, Sacha Kwasny, Chloé Osswald, Amandine Bernhardt, Chiara Airoidi et en haut : Romain Lorentz, Maxime Riebel, Lucas Lorentz, Merlin Martz, Tom Daeschler, Lisa Airoidi, Elena Fauvelle, Lucie et Maeline Chabot, Emy Gonzales, Lucie Derville, Amandine Buntz et Emy Wilson

Le mot de Matthieu Airoidi, en charge du Conseil Municipal des Jeunes de Kilstett

Nouvellement élu dans l'équipe municipale aux côtés de Francis LAAS, j'ai accepté la fonction d'adjoint au maire notamment chargé des affaires scolaires.

Il était donc tout naturel pour moi de faire évoluer la commission des jeunes qui existait lors du précédent mandat vers un véritable conseil municipal des jeunes.

Malgré les difficultés rencontrées suite à la crise sanitaire et notamment de l'impossibilité d'organiser des élections, je suis fier des 25 volontaires qui m'accompagnent aujourd'hui et je m'engage à guider leurs travaux et à tenter de concrétiser leurs idées, pour le bien des jeunes et plus largement de l'ensemble de la population de Kilstett, ceci dans le respect et l'apprentis-

sage de la citoyenneté et de la maîtrise de l'argent public.

Je m'engage également à les faire participer à toutes les cérémonies de la vie de la commune pour qu'ils deviennent de véritables membres à part entière de notre communauté et qu'ils découvrent le fonctionnement des rouages de notre commune.



Nettoyage de printemps

Un de nos devoirs est d'améliorer la vie de tous les habitants et d'avoir un cadre de vie agréable. C'est pour cela que nous avons participé au nettoyage. Nous étions répartis en groupes avec d'autres volontaires. Tous les représentants du conseil des jeunes étaient dans le même groupe. Nous avons nettoyé le quartier du Denzlach.

Ce quartier était assez propre. Mais en général nous avons surtout trouvé des mégots de cigarette. Il faut noter que ce type de déchet met plus de douze ans à se dégrader !

Les préparatifs de la chasse aux œufs



« Je me suis inscrite au conseil des jeunes de Kilstett car je trouvais l'idée super. Je trouve que c'est bien d'avoir un rôle dans la commune. Je pense aussi que nous les jeunes nous pouvons améliorer la vie de tout le monde et pas que la nôtre. »

Maeline Chabot

« Je me suis inscrit au CMJK pour participer à l'amélioration de Kilstett. Mes idées seraient d'installer une salle avec jeu de fléchettes, baby-foot, table de ping-pong et d'organiser une collecte de jouets pour des associations caritatives. »

Noa

« Je suis venue au conseil des jeunes car j'ai eu envie de faire progresser le village, améliorer la vie des jeunes et celles des retraités. J'ai appris que le CMJK (Conseil Municipal des Jeunes de Kilstett) se formait car j'ai eu un mail de l'Adjoint au maire Matthieu Airoldi. »

Emmy Wilson



« Nous voulions au départ créer une chasse aux œufs en dehors du temps scolaire. Nous avons tout organisé : demandé aux écoles si les élèves pouvaient venir, commandé les œufs... Mais les restrictions sanitaires nous ont empêchés de réaliser notre projet de chasse aux œufs. Comme nous ne voulions pas gâcher les œufs, nous avons décidé de les donner aux enseignants pour qu'ils se chargent de les distribuer. Nous tenions à les en remercier. »

Lucie Dervillé

« J'ai voulu m'inscrire car je trouvais bonne l'idée que les enfants participent à la vie du village. J'ai connu l'initiative parce qu'un jour Matthieu est venu dans ma classe pour nous parler du Conseil Municipal des Jeunes et j'ai tout de suite eu envie de participer. Nous avons préparé une chasse aux œufs et travaillons sur deux projets en cours : une maison des jeunes et un skate Park. »

Noémie Trinidad-Winkler

Exposition « L'été dévoile les créateurs kilstettois »

Franc succès pour cette première édition de l'exposition organisée par Muriel Gillmann et Sandra Gerold, qui a eu lieu le samedi 12 et dimanche 13 juin à la Salle de Musique et de la Culture de Kilstett.



Les Cailloux de Mumu



Le Boudoir de SaGe



Les Chaussons Verts

L'objectif était de mettre en valeur les compétences locales et offrir une bouffée d'oxygène aux artisans créateurs comme aux visiteurs, après ces longs mois de confinement. D'ailleurs le public est venu en nombre : plus de 200 visiteurs sur les deux jours.

Huit exposants de Kilstett ont répondu à l'appel : **Le Boudoir de SaGe** (bracelets lithothérapie etc...), **Lawren Schneider** (écrivain), **Couture Olga** (création accessoires), **Honoé Création** (bijoux en résine), **Les Cailloux de Mumu** (galets peints), **Les Chaussons Verts** (articles / accessoires / bébé... en bio), **Terre et Luna** (bougies), **Alexandre** (photographe).



Alexandre



Lawren Schneider

Pour l'occasion, Simone Bauer, Adjointe au Maire, très inspirée par les créateurs, les a accueillis avec cette petite histoire : « **Mumu a donc jeté un caillou dans la marre, les bébés aimeraient y batifoler en petites culottes bio d'Audrey. Alexandre photographie ce beau tableau et Lawren avec sa plume racontera cette belle journée. Olga a le nécessaire pour transporter vos achats. Tout ceci sous le regard bien Sage de Sandra. Et s'il fallait occulter la salle pour la préserver de cette chaleur, les bougies de Terre et Luna vous éclaireront, avec les bijoux qui brilleraient de mille feux d'Honoé Création.** »

Les exposants remercient les généreux donateurs pour l'apéritif d'inauguration : traiteur **Tira Migiu**, boulangerie **Gab et Celia**, vins **Au Gaillard des Vins**, banderole **Walter Stores**. Partage de l'événement : boulangerie **Douceurs et Passion**, **Les portes clés de l'Immobilier** et **Le marché d'Elsa**.



Couture Olga

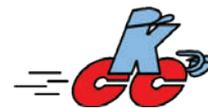


Terre et Luna



Honoé Création

Cyclo Club Kilstett



L'Ecole Cyclo du CCK propose « Savoir Rouler à Vélo » aux enfants de 6 à 11 ans.

Savoir Rouler à Vélo vise à généraliser l'apprentissage du vélo et la formation nécessaire à une réelle autonomie sur la voie publique avant l'entrée au collège.

Cette initiative interministérielle, est pilotée par la ministre des Sports, avec le ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, le ministre de l'Intérieur, la ministre des Transports ainsi que la Sécurité routière.

Infos : sports.gouv.fr/savoir-rouler-a-velo/

A partir de mi-septembre 2021, le CCK propose aux enfants de 6 à 11 ans, de suivre gratuitement cette formation encadrée de 10h réparties en 3 étapes.

- Bloc 1 - Savoir pédaler = maîtriser les fondamentaux du vélo.
- Bloc 2 - Savoir circuler = découvrir la mobilité à vélo en milieu sécurisé.
- Bloc 3 - Savoir rouler à vélo = circuler en autonomie sur la voie publique.



Et pour tous les autres, jeunes et adultes :

L'Ecole Française de Vélo (EFV) accueille filles et garçons de 8 à 18 ans, le samedi de 14h à 16h pour rouler en groupe, dans la nature et/ou sur la route pour les plus expérimentés.

Les inscriptions à L'Ecole Française de Vélo (EFV) se feront début septembre.

Les sorties adultes du mercredi et du dimanche font découvrir les environs, souvent ignorés, par les petites routes, les pistes cyclables, dans la convivialité et en améliorant la condition physique. Des sorties pour VTT- VTTAE sont également proposées le dimanche.

Envie de balade en vélo (VTT, Route, VAE), vous êtes seul.e, en couple, avec vos enfants, Contactez-nous !

Pour nous rencontrer : place de la mairie le samedi de 13h45 à 14h10 de septembre à novembre – Mars à juillet.



CCK www.cyclo-kilstett.fr

Gérard BIHLMAIER

1 rue des Vosges - Tél. : 07.81.93.37.01

Mail : cck.cyclo@gmail.com





Association Sportive de Kilstett

Cette année particulièrement difficile, tant au niveau des compétitions sportives que dans l'organisation de nos manifestations, a été due à la COVID 19.



Pour pouvoir bien entamer cette nouvelle saison, le club a encore besoin de nouveaux joueurs et joueuses dans toutes les catégories, ainsi que des dirigeants souhaitant s'investir pour encadrer les jeunes et participer aux différentes manifestations organisées.

Le club se compose des équipes suivantes : 3 équipes Séniors, 1 équipe Vétérans (+ 35 ans), 1 équipe Super vétérans (+ 45 ans) Chez les jeunes : des U18, U15, U13 en entente avec La Wantzenau - des U11, U9, U7 en entente avec Gamsbheim

Nous voulons également développer davantage la section féminine en : Séniors F, U18 F,

U15 F, U13 F, U11 F, U9 F en entente avec La Wantzenau.

Du côté de nos manifestations, le traditionnel Marché aux puces aura lieu le 12 septembre 2021 et le LOTO BINGO aura lieu le 2 octobre 2021. Le club tient également à remercier tous les sponsors (actuels et futurs) qui sont indispensables pour l'avenir de notre association. N'hésitez pas et venez nous rejoindre pour cette nouvelle saison footballistique !!

Nous sommes impatients de vous retrouver et de passer de bons moments de convivialité à travers notre sport favori.

Vive L'A.S KILSTETT !

Infos :

Pour tous renseignements et inscription vous pouvez contacter :

- Pour les séniors : HANNS Greg - Tél. : **06 33 31 59 21**
- Pour la section des jeunes : FAUVELLE Raphaël
Tél. : **06 08 13 47 03**
Courriel : raph.fauvelle@yahoo.fr
- Pour la section féminine : GDALETTA Jean-Michel
Tél. : **06 06 70 97 71**
Courriel : jeunes.ask@yahoo.com

Association Socio-Educative de Kilstett (ASEK)

Dès la fin du confinement de ce printemps le groupe de marcheurs s'est retrouvé avec grand plaisir pour redécouvrir ensemble les environs de notre village.



Les autres activités reprendront en septembre, les dates de reprises dépendront de la situation sanitaire.

	Horaires	Contact	Téléphone
ASEK	-	Renée GRIESBECK, Présidente	06 31 47 88 84
Yoga À la SMC	Lundi 15h30 - 16h30 Mardi 18h - 19h15 Mardi 19h30 - 20h45	Renée GRIESBECK	06 31 47 88 84
Marche Rendez-vous place du 3 ^{ème} RTA	Mardi et jeudi 14h - 15h Mercredi 14h15 - 15h15	Marthe BORELL	06 44 08 90 84
Kilt'patch Au poulailler	Lundi 14h - 17h	Cyrille FRATH	06 10 54 80 92
Les Amis de la Souris Salle informatique de l'école	Vendredi 17h - 19h	Johanne VIEZZI	06 73 59 94 17
Le Cercle du Clou Au poulailler	Jeudi 14h30 - 17h 2 fois par mois	Gabriel MULLER	06 84 10 08 42

Partenariat avec le Régiment de Marche du Tchad

Arrivés en mission courte durée en Côte d'Ivoire depuis janvier, les Atlas de la compagnie de commandement et de logistique du RMT ont préparé et conduit une semaine de recyclage à Port-Bouet au profit des sections de défense du camp.

Situé sur le site de Port-Bouet, centre de gravité des forces françaises en Côte d'Ivoire, la CCL a pour mission de défendre le périmètre de l'enceinte militaire de CPB ainsi que d'autres emprises annexes proches du camp. Cette mission est l'action principale de la compagnie en dehors du soutien quotidien des activités et nécessite une préparation minutieuse dans la formation des hommes et dans l'accompagnement de leur montée en puissance. C'est pourquoi une instruction sur la marche à suivre et un complément de formation fut organisé par le commandement avec une synthèse finale.

En fin de semaine, une synthèse a permis au centre opération d'évaluer le niveau atteint par les sections de marche. Sous l'œil avisé des contrôleurs des unités de mêlée, l'implication de chacun et la bonne restitution des personnels ont été remarqués.

La sueur épargne le sang. Vive la coloniale.



Association de Chasse Jean Roederer



La subvention de 1 500 € versée à l'association de chasse qui loue les terrains à la commune a tenu compte de la limitation du droit chasse de la dernière saison du fait des périodes de confinement et de ses conséquences.

Durant la première période de mars au mois de mai la régulation des sangliers n'a pu être pratiquée de jour conduisant au triplement de la contribution de l'association à son indemnisation. Durant la deuxième période d'octobre à la fin de la saison, la pratique de la chasse a été drastiquement limitée ne permettant pas de réaliser la plupart des sorties prévues. A titre indicatif l'association a réglé un montant de location pour ses terres et parcelles de 4 599 €, soit une subvention du tiers sans évoquer le coût de la contribution de l'association aux dégâts agricoles de 2 901 €.

Qu'il me soit permis de remercier ici la commune pour son soutien aux efforts que nous consacrons à la préservation de la faune qui entoure votre commune et nous ferons tout pour qu'elle reste le plaisir de ses habitants.

Philippe Hasson, Responsable de l'Association

Amicale des Donneurs de Sang bénévoles de Kilstett

La lutte contre la pandémie de la Covid 19 gagne du terrain. Cela nous permet, lors des collectes de pouvoir à nouveau proposer aux donateurs une réelle collation. Cependant il n'est pas encore possible de s'asseoir côte à côte, de rester à table pour partager un moment convivial, papoter entre donateurs et nous, membres de l'amicale.

Le port du masque (fourni par l'EFS), les distances et un sens de circulation sont à respecter. Depuis mars, les donateurs utilisent la nouvelle entrée de la SMC.

Nous remercions à nouveau les donateurs. Donner son sang requiert environ 45 minutes, dont 10 minutes environ pour le prélèvement. Chaque don peut sauver 3 vies. Chaque jour, 10 000 dons sont nécessaires en France, dont 1 500 dans le Grand Est.

Les malades comptent sur vous ! Nous, les bénévoles de l'amicale, vous accueillerons avec plaisir lors des **prochaines collectes, le 9 août et le 8 novembre 2021.**

A savoir :

Pour donner son sang :

- Etre âgé(e) de 18 à 70 ans
- Peser au moins 50 kg
- Etre en bonne santé
- Etre reconnu(e) apte au don après l'entretien avec le médecin
- Ne pas venir à jeun et bien s'hydrater
- Se munir d'une pièce d'identité



APK : 2021, un bond en avant...

Grâce à notre motivation et notre persévérance, nous sommes au rendez-vous sur nos divers projets planifiés en 2020.

En effet, c'est avec une certaine joie et fierté que nous avons pu finir la clôture et l'installation du nouveau portail. Le réaménagement du potager, la construction d'un nouvel abri plus propre, l'implantation de deux nouveaux nichoirs à mésanges, la récupération des eaux pluviales et le commencement de la plantation des haies.

Cette année, nous continuerons d'embellir ce site merveilleux par des travaux de peinture, ainsi que de multiples plantations d'arbustes et de fleurs qui se dérouleront jusqu'à la fin de l'automne.



Pourquoi sommes-nous là ? Eh bien pour les raisons suivantes : Une dimension humaine et personnelle par le côté éducatif, donner du sens à sa vie, reprendre confiance en soi, mais aussi pour un effet thérapeutique, de bien-être.

Ensuite, pour une dimension sociale en créant des liens, partager des moments conviviaux et de bien vivre ensemble.

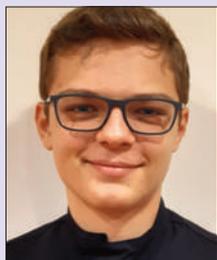
Enfin et surtout, pour une dimension environnementale avec le respect de la nature, la fertilisation des sols, le développement de la biodiversité.

Les Permapotes vous souhaitent le meilleur et vous disent à bientôt dans notre jardin...

Permaculturellement
Pascal Tonnelier,
Président de l'APK

La Section des Sapeurs-Pompiers et son amicale

Il est devenu pompier...



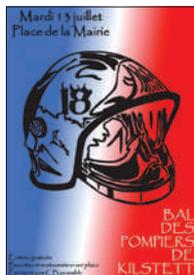
Antoine
16 ans, lycéen

Actuellement lycéen en classe de seconde et âgé de 16 ans, j'ai toujours été passionné par le métier de

sapeur-pompier. Déjà titulaire du certificat de premiers secours par le biais du Cyclo Club de Kilstett où je suis licencié depuis une dizaine d'années, j'ai commencé ma formation initiale en ce début d'année. D'un naturel dynamique, j'aime la solidarité et l'esprit d'équipe. Je suis très fier d'avoir intégré cette section et compte bien mettre mes compétences au service de la population.

Calendrier

13 juillet : Bal des Sapeurs-Pompiers



De retour le 13 juillet pour le traditionnel bal, les sapeurs pompiers vous attendent nombreux et comptent sur votre présence pour partager un moment convivial.

4 septembre : Journée Portes Ouvertes

En espérant que le soleil soit au rendez-vous, le 4 septembre aura lieu la journée porte-ouverte des sapeurs-pompiers. Cette manifestation sera réalisée conjointement avec une exposition de véhicules "vintage". Au programme : Parcours mini-pompier, Parcours sécurité routière, challenge sportif, exposition de plusieurs véhicules pompiers, démonstrations et manœuvres.

Mobilisés pour vacciner

Une autre façon de combattre l'épidémie de la Covid 19 est de vacciner. Engagés dans cette démarche, les soldats du feu se sont transformés en soldats du vaccin après une formation spécifique. Objectif : participer activement avec leurs collègues à vacciner le maximum de personnes dans le centre de vaccination de grande capacité de Strasbourg qui réalise environ 2 000 vaccinations par jour.

Vous avez plus de 16 ans, vous aimez le travail en équipe, vous souhaitez vous rendre utile à la population, vous êtes disponible pour vous former... rejoignez-nous !

Pour toute demande d'informations, n'hésitez pas à contacter le Lieutenant Jonathan Oswald au 06 86 78 41 41 ou cds.kilstett@gmail.com

ÉTAT CIVIL - 1^{er} semestre 2021

Naissances

01.01.2021	Rose POMILIO
15.01.2021	Hector FRINOT
11.02.2021	Maxence Aimé Gérard WOLFF
08.03.2021	Joanna LEISENBACH
06.04.2021	Achille Augustin Miguel FUERTES
10.04.2021	Soan KUNTZNER
13.04.2021	Sacha Vincent BERTANI

Mariages

02.04.2021	Elodie Julie REINBOLT et Jean-Noël Léopold ENNESSER
15.05.2021	Céline Christine DUMOULIN et Christophe KAISER
15.05.2021	Caroline TUGEND et Chris CARIDI

Décès

19.01.2021	André Eugène JUNG, 87 ans
20.01.2021	Alphonse MARTZ, 79 ans
15.02.2021	Irène EISELE née ROEHRIG, 92 ans
21.02.2021	Jean Paul DIEBOLD, 90 ans
08.03.2021	Christiane BURCKEL née HESS, 67 ans
15.05.2021	SCHILLEN Marthe née HAENEL, 89 ans

HORAIRES et NUMÉROS UTILES

Mairie

Tél. 03 88 96 21 09 - mairie@kilstett.fr
www.kilstett.fr - Facebook : Kilstettinfos

Accueil du public en Mairie

	Matin	Après-midi
Lundi		15 h - 18 h
Mardi	10h - 12h	14 h - 17 h
Mercredi		15 h - 19 h
Jeudi		15 h - 17 h
Vendredi		

Permanences du Maire et des Adjointes, sur rendez-vous

- > Francis LAAS, Maire (Finances)
- > Rosita KAISER, Adjointe (Communication, Relations avec les partenaires externes, nouvelles technologies)
- > Matthieu AIROLDI, Adjoint (Affaires scolaires, Jeunesse, Aires de jeux, Sécurité)
- > Simone BAUER, Adjointe (Associations, Culture)
- > Alain KISTNER, Adjoint (Bâtiments, Travaux publics, Sport, Cadre de Vie)
- > Monique RUDOLF, Adjointe (Aides à la personne, Action sociale, Mémoire)
- > Jean-Philippe LIENHARD, Adjoint (Urbanisme, Ecole de Musique Municipale, Harmonie Municipale, Handicap)

Urgences

Pompiers 18 - S.A.M.U. 15

Gendarmerie 17 03.88.96.28.48

Médecins 03.88.96.32.55

Pharmacie Gamsheim 03.88.96.84.55

Pharmacie La Wantzenau 03.88.96.20.04

Infirmières 03.88.96.62.05

Kinésithérapeutes :

- Stenger, Florentin, Braun et Hébert 03.88.51.00.39

- Wendling et Schang 03.88.59.56.65

Cabinet dentaire 03.88.96.69.69

Bibliothèque

Courriel : bibliotheque@kilstett.fr

	Matin	Après-midi
Mardi		15 h - 17 h 30
Mercredi	10 h 30 - 12 h 30	
Vendredi		18 h - 20 h
Samedi	10 h - 12 h	

Déchetterie intercommunale de Gamsheim

	Matin	Après-midi
Mardi		14 h - 18 h
Mercredi	9 h - 12 h	14 h - 18 h
Jeudi		14 h - 19 h
Vendredi		14 h - 17 h
Samedi	8 h - 12 h	

En hiver, fermeture à 17 h.

Calendrier des manifestations⁽¹⁾

Juillet

13/14 Juillet :	Cérémonie - Centre du village Bal populaire (Amicale des Pompiers)
23/28 Juillet	Messti
29 Juillet	Les RDVs de l'été Animations estivales - parking de la SMC*

Août

9 Août	Don du Sang (ADSB) - SMC*
19 Août	Les RDVs de l'été Animations estivales - parking de la SMC*
21 Août	Challenge Pétanque

Septembre

4 Septembre	Exposition voitures Vintage Journées Portes Ouvertes Sapeurs Pompiers Kilstett
12 septembre	Marché aux Puces (ASK)
18/19 septembre	Portes ouvertes Casemate rue de la Mairie (Les Gardiens du Rhin)

Octobre

2 Octobre	Loto Bingo (ASK) - SMC*
9 Octobre	Soirée Année 80 (PCK) - SMC*
17 octobre	Guinguette (ADSB) - SMC*
23/24 Octobre	Fête Paroissiale - SMC*
30 Octobre	Fête de la Bière (A.S.K) - SMC*

Novembre

8 Novembre	Don du Sang (ADSB) - SMC*
11 Novembre	Cérémonie Monuments aux Morts - Centre village
28 Novembre	Concert de l'Avent - Église St-Jean

Le Calendrier pour le mois de décembre (les Marchés de Noël, la St-Nicolas et les concerts) vous sera communiqué ultérieurement.

*Salle de la Musique et de la Culture

(1) Calendrier sous réserve des mesures de sécurité liées à la crise sanitaire

Rédaction - Diffusion :

Mairie de Kilstett

Directrice de la publication :

Rosita KAISER

Comité éditorial :

Monique RUDOLF, Rosalie FRIEDRICH, Valérie BRUN, Evelyne SCHMITTER, Audrey KRIEGER, Lionel WINTER

Conception et réalisation :

Pointillés, Bischheim

Tél. 03.88.81.10.47 - pointilles.fr